



**CPBBW**  
**Comité Provincial**  
**Bruxelles / Brabant Wallon**



**RÉCUPÉRATION DES DROITS D'INSCRIPTION AUX COMPÉTITIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES**

Version mise à jour le : 05.02.26

Les joueurs suivants sont priés de régler les sommes dues **avant la date limite** sur le compte provincial, faute de quoi ils perdront leur qualification jusqu'à réception du paiement :

Date	Tournoi	Joueur	Club	Droits d'inscription	Date limite*
------	---------	--------	------	----------------------	--------------

Les joueurs suivants ont perdu leur qualification à la date mentionnée :

Date	Tournoi	Joueur	Club	Droits d'inscription	Date de perte de qualification
------	---------	--------	------	----------------------	--------------------------------

\* La date limite est la date où le montant dû doit être sur le compte du CP. Prenez vos précautions en cas de paiement programmé !

**!!! PERTE DE QUALIFICATION = IMPOSSIBILITÉ DE DISPUTER UNE COMPÉTITION INDIVIDUELLE OU PAR ÉQUIPE !!!**

En cas de paiement après la perte de qualification, la réactivation sera effective à la plus prochaine mise à jour du listing.  
Les montants non-payés pour le 30 juin de la saison en cours, seront majorés de 20% pour la saison suivante.

**N° compte CP : BE50 2100 3624 5518**

Pour toute question concernant ces frais, veuillez prendre contact avec :

Didier Tourneur  
Trésorier  
[didier.tourneur@skynet.be](mailto:didier.tourneur@skynet.be)  
+32 477 89 54 30

**Présidence**

Jean-Michel Mureau – Avenue du Feuillage 23  
B – 1420 Braine-l'Alleud  
GSM: 0499 / 180.388  
email: jm.mureau@gmail.com

**F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW**



**Secrétariat**

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7  
B – 1090 Bruxelles  
GSM: 0477 / 358.346  
email: nath.alexander14@gmail.com